

Aide à l'installation d'un jeune pêcheur

Tristan VICTOIRE est un pêcheur professionnel ayant fait le choix en 2009 de créer son entreprise de pêche professionnelle par l'acquisition d'un navire d'occasion dans le cadre des aides à l'installation de jeunes pêcheurs.

Son projet s'est inscrit dans la stratégie de régularisation et de professionnalisation des pêcheurs informels à la Réunion.

Il a ainsi entrepris depuis 2006 sa régularisation professionnelle en suivant, avec le soutien du FSE, une formation à l'École d'Apprentissage Maritime (EAM) auprès de qui il obtient en 2007 le titre professionnel lui permettant de patronner des navires de pêche, le Certificat d'Aptitude au Commandement à la Petite Pêche (CACPP). Il décide alors d'investir avec l'appui du FEP dans l'acquisition d'un navire d'occasion pour commencer son activité.

Il exerce depuis son activité à partir du port de pêche de Sainte-Rose, d'où il pratique une pêche polyvalente orientée sur les espèces profondes à forte valeur ajoutée telles les zambas ou les castagnoles et les pélagiques sur les dispositifs de concentration de poissons (DCP).



Quelques chiffres :

Montant total du projet : 22 555,64 €

FEP : 2 537,51 €

REGION : 845,84 €

Quelques indicateurs :

Production annuelle : 3,5 tonnes



Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

